



COMMUNIQUÉ

DÉPOSE DES ILLUMINATIONS

En raison de la dépose des illuminations par l'entreprise EPEG réseaux / 2EFR,

- **La circulation des véhicules sera interdite,**
 - Boulevard Gambetta entre la rue Denis-Forestier et la rue Wilson,
 - Le lundi 6 janvier 2025 de 8h à 13h.
 - Rue Saint-James, place Rousseau,
 - Du lundi 6 au vendredi 10 janvier 2025 de 13h à 22h, ponctuellement au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
 - Rue de La Barre,
 - Le mardi 7 janvier 2025, entre 19h et 22h (intervention ponctuelle d'une heure).
 - Pont Louis-Philippe,
 - Le mardi 7 janvier 2025, de 20h à 22h.
 - Rue Nationale, rue Clemenceau, place Galdemar, place Saint-Maurice,
 - Le mercredi 8 janvier 2025 de 19h à 22h.
 - Rue Clément-Marot, rue Blanqui, rue Wilson,
 - Le jeudi 9 janvier 2025 de 13h à 17h, ponctuellement au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
 - Rue Joffre
 - Le jeudi 9 janvier 2025 de 18h à 20h.
 - Rue Foch,
 - Le jeudi 9 janvier 2025 de 20h à 21h.
 - Pont Cabessut,
 - Le jeudi 9 janvier 2025 de 20h à 22h.
 - Rue du Portail-Alban,
 - Le jeudi 9 janvier 2025 de 21h à 22h 30.
- **La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits,**
 - Place Chapou,
 - Le mercredi 8 janvier 2025 de 14h à 16h (à l'issue du marché).
- **La circulation des véhicules pourra être ralentie et la chaussée rétrécie,**
 - Place de la Résistance et avenue Anatole-de-Monzie,
 - Du lundi 6 au vendredi 10 janvier 2025 de 13h à 22h, ponctuellement au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
 - Boulevard Gambetta entre la rue Wilson et la fontaine Victor-Schoelcher,
 - Le lundi 6 janvier 2025 de 13h à 20h.
 - Boulevard Gambetta entre la rue Pierre Mendès-France et la rue de La Barre,
 - Le mardi 7 janvier 2025 de 13h à 22h.

Contact presse : Direction de la Communication : 05 65 20 87 20